

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 15 Mars 1892

**NOUVELLES LOCALES.**

Madame la baronne de Farincourt a reçu pour les œuvres de bienfaisance de la Principauté :

Produit des quêtes faites par la jeunesse Monégasque dans les bals qui ont eu lieu au Café de Monaco..... Fr. 56 05  
 de madame Verhœven..... 500  
 de madame de Saint-Alary..... 100  
 de la duchesse de Newcastle..... 100  
 Total fr. 756 05

Dans son audience du 10 mars, le Tribunal Supérieur a condamné les nommés :

- 1° Sormani Laurent, né à la Turbie le 30 octobre 1876, apprenti peintre, pour vol simple, à 10 jours de prison (le père civilement responsable).
- 2° Carenini Ernest, né à Carenno (Italie) le 7 janvier 1873, manoeuvre à Monaco, à 8 jours de prison, pour vol simple.
- 3° Ravera Lucie-Catherine, née à Monaco, le 19 septembre 1872, tailleur, pour vol simple, à 20 jours de prison.

M. Emmanuel-Félix Garrus, Inspecteur des Travaux publics de la Principauté, Secrétaire du Comité d'hygiène publique et de salubrité, a succombé le 8 de ce mois, à l'âge de 47 ans, après une longue maladie.

Il était fixé depuis longtemps à Monaco, où il succéda à son beau-père, M. l'ingénieur Delacroix, et y a rendu des services fort appréciés.

Nous offrons l'expression de notre condoléance à sa veuve et à ses enfants.

Aux obsèques, qui ont eu lieu jeudi, assistaient S. Exc. M. le baron de Farincourt, les principaux fonctionnaires, tout le personnel du Service des Travaux publics et un grand nombre d'autres personnes. M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire général, au nom du Gouvernement, a rendu, au cimetière, un dernier hommage au dévoué serviteur du Prince, et M. Jauffret s'est fait l'interprète des anciens élèves des Ecoles françaises d'Arts et Métiers.

La bataille de fleurs, annoncée pour dimanche dernier, n'a pu avoir lieu par suite de la pluie ; renvoyée à hier, elle a dû encore être remise à aujourd'hui.

Nous traversons, d'ailleurs, une période malheureuse sous le rapport de la température, et le mauvais temps est général.

Dans le Nord, le froid est intense ; près de nous, les Alpes sont couvertes de neige, cette neige se traduit ici par des averses qui ne laissent pas d'être désagréables, quoique le thermomètre se maintienne à une hauteur normale pour la saison.

Le Régent du Vice-Consulat d'Italie nous prie de porter à la connaissance des résidents italiens de la Principauté le télégramme suivant, qui vient d'être adressé au Ministre des affaires étrangères

de Rome, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de S. M. le Roi Humbert.

Ministro Esteri, Roma

Colonia Italiana occasione natalizio Nostro Sovrano incaricami presentargli omaggi ed auguri prosperità benessere. Prego Eccellenza Vostra ricordare Augusta Maestà del Re i sudditi fedeli devoti lontani Patria diletta.

Reggente DE ANGELIS.

C'est au milieu des éclats de rire d'une salle des mieux garnies qu'a été deux fois, la semaine dernière, représenté *le Voyage en Chine*. L'amusant opéra comique de Labiche et Bazin a été enlevé avec beaucoup d'entrain et de gaieté par MM. Falchieri, très divertissant dans le rôle de Pompéry ; Poudrier (Bonnetau), un notaire hilarant au possible ; Baron (Alidor de Rozenville) ; Commène (Henri de Kernoisan), et M<sup>me</sup> Perretti.

Certains morceaux, le *duo des aveux*, au deuxième acte, la *Chanson du cidre*, au troisième, ont été vigoureusement applaudis.

Ce soir, *Samson et Dalila*, opéra en trois actes, paroles de Ferd. Lemaire, musique de C. Saint-Saëns.

- Dalila..... M<sup>me</sup> Deschamps-Jéhin.
- Samson..... MM. Gogny.
- Le Grand Prêtre... Ughetto.
- Le vieillard hébreu. Falchieri.
- Abimélech..... L. Jourdan.

Au premier acte, *Danse des Prêtresses de Dagon*, par les dames du ballet.

Au troisième acte, *Le Bacchanale*, par M<sup>mes</sup> A. Piatti, Dieudonné, F. Perron et le corps de ballet.

Grand succès, dimanche dernier, pour le théâtre des Pupazzi. Nombreux public dans la salle. *La soirée Bécassin*, comédie-concert en 1 acte, amusante parodie des chanteurs Kam-Hill, Yvette Guilbert, etc., a été fort applaudie. Les couplets sont signés Lemercier de Neuville, c'est dire qu'ils sont marqués au coin de l'esprit et du meilleur.

Jeudi 17 mars, à 2 heures et demie de l'après-midi, dix-septième Concert classique de musique ancienne et moderne, sous la direction de M. A. Steck :

- Roma*, suite d'orchestre..... Bizet.  
 (Œuvre posthume).  
 I. Introduction et allegro. — II. Scherzo.  
 III. Andante. — IV. Final (Carnaval romain).
- Le Songe d'une nuit d'été*, fragments... Mendelssohn.  
 A. Ouverture. — B. Allegro appassionato. —  
 C. Andante tranquillo. — D. Scherzo.  
 Le solo de flûte par M. CHAVANIS.
- Feuillets d'Album*, de A. Chauvet, orchestrés par..... H. Maréchal.  
 (1<sup>re</sup> audition).
- Introduction dans le style de Bach. —  
 II. Le soir. — III. Romance. — IV. Lied. —  
 V. La Trompe des Alpes. — VI. Andantino.  
 VII. Ronde.
- Marche de Tannhauser*..... R. Wagner.

Dimanche 20 mars, à 2 heures et demie de l'après-midi, onzième Concert international, *Œuvres Anglaises* :

- Ouverture de la *Bohémienne*..... Balfé.
- Prélude*..... Mackenzie.
- The language of flowers* (1<sup>re</sup> audition) F. A. Cowen.  
 (Le *Langage des fleurs*, suite de ballet).  
 1. Daisy (Innocence).  
 2. Lilac (First emotions of love).  
 3. Fern (Fascination).  
 4. Columbine (Folly).  
 5. Yellow Jasmine (Elegance and grace).  
 6. Lily of the Valley (Return of Happiness).
- Loreley*, ouverture..... Wallace.
- A. *Chanson Poitevine*. — B. *Chanson matinale* (1<sup>re</sup> audition)..... H. Woollett.
- Spring a Love Duet*..... John Ulrich.  
 Les solos par MM. CORSANEGO et SANSONI.
- Incidental music* (1<sup>re</sup> audition)..... Arthur Sullivan.  
 A. Allegro moderato alla marcia.  
 B. Graceful Danse.  
 C. Water Music.

Les mardi, jeudi, vendredi et dimanche, sur la terrasse du Casino, *Théâtre des Pupazzi*, de M. Lemercier de Neuville.

**TIR AUX PIGEONS DE MONACO**

*Mercredi 9 mars*

Le *Prix de Sospel* a été gagné par M. A. Poizat, premier, battant M. Descharmays, second ; la troisième place a été partagée entre MM. le comte de Trauttmansdorff, L. Poizat et Werlé.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Roberts, comte E. Zichy, lord Tempest et Stonor.

*Vendredi 11 mars*

Le *Prix de Villefranche* a été gagné par M. de Dalmas, premier, battant M. Galfon, second ; M. Mauduit, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le capitaine Harvey, comte de Trauttmansdorff, Descharmays, Valdano.

*Lundi 14 mars*

Le *Prix de la Condamine* a été gagné par M. Descharmays, premier, battant M. de Bioncourt, second ; la troisième place a été partagée entre MM. Halford et Roberts.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. A. Poizat, Galfon, Faure et Thome.

**LES TROGLODYTES DES GROTTES DE MENTON**

M. Emile Rivière a présenté la note suivante à l'Académie des sciences de Paris, dans sa séance du 7 mars 1892, sur trois squelettes humains fossiles découverts dans les grottes des Baoussé-Roussé, à la frontière d'Italie, près Menton :

Les squelettes humains trouvés dans les grottes des Baoussé-Roussé, en Italie, dites *Grottes de Menton*, que M. le Ministre de l'Instruction publique m'a chargé d'aller étudier, dans la caverne même où ils ont été découverts, sont au nombre de trois, ainsi qu'on me l'avait annoncé.

Ils ont été mis à découvert, le premier, le 7 février 1892, les deux autres quelques jours plus tard, par un



**Embarcations de la marine de guerre**

*Canots de 18 avirons maximum*

100 fr. et une médaille en bronze, offerte par le C. V. N. au 1<sup>er</sup> ;

50 fr. et une médaille en bronze, offerte par la ville de Menton, au 2<sup>e</sup>.

*Baleinières de 8 avirons maximum*

80 fr. et une médaille en bronze, offerte par le C. V. N. au 1<sup>er</sup> ;

40 fr. et une médaille en bronze, offerte par la ville de Menton, au 2<sup>e</sup>.

**LETTRES PARISIENNES**

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le Président de la République et M<sup>me</sup> Carnot ont donné, cette semaine, au palais de l'Élysée, leur second bal. Il a été beaucoup plus brillant que celui du 25 février, qui avait été troublé par la crise ministérielle. Plus de 7,000 invitations avaient été lancées pour cette fête, et cependant aucun incident fâcheux ne s'est produit, ce qui tient évidemment à la vigilance personnelle de M<sup>me</sup> Carnot, qui n'admet que les personnes qu'elle connaît ou celles qui lui sont recommandées par elles. C'est ainsi que beaucoup de cartes d'invitations portaient cette suscription : *Présenté par M. \*\*\**, député, sénateur ou haut fonctionnaire. Grâce à cette précaution, les bals de l'Élysée sont bien composés, et je n'y ai pas aperçu certaines personnes suspectes qui, jadis, ne manquaient pas de vous aborder en disant : « N'est-ce pas que c'est un peu mêlé ! » Un dentiste célèbre, sous le principat de M. Grévy, me harcelait, à chaque bal, de ce cliché. J'ai dû, pour m'en débarrasser, lui répondre tout haut : « C'est vrai, monsieur, mais comment faire ? On ne pouvait cependant pas n'inviter que des arracheurs de dents ! » Un statisticien m'assure qu'au dernier bal de l'Élysée chaque sénateur et chaque député avait présenté à M<sup>me</sup> Carnot une moyenne de vingt-six demandes d'invitations. On a soupé jusqu'à quatre heures du matin et bu deux mille bouteilles de champagne.

Nous avons un autre bal encore à signaler. Il a été donné par le général Février, à la grande chancellerie de la Légion d'honneur, qui devient un centre littéraire et mondain très animé.

C'est seulement dans le monde officiel qu'on a dansé. Partout ailleurs, le Carême nous a valu la solennité un peu froide des raouts ou des exécutions musicales dues au talent des mondains et des mondaines invités. Car, au grand déplaisir des artistes de profession, on a de moins en moins recours à eux dans les salons ; est-ce par raison d'économie ? Est-ce parce qu'ils ont trouvé des rivaux dans certains hommes du monde et dans certaines dames qui jouent du piano, chantent et jouent la comédie avec une virtuosité consommée ? Je n'ose me prononcer sur ce point délicat ; mais j'espère que cette mode passera vite et que nous ne tarderons pas à entendre une élite de chanteurs, de comédiens et d'instrumentalistes dont les vrais amateurs d'art commencent à regretter l'absence.

La matinée musicale donnée par M<sup>me</sup> Vlasto dans sa superbe résidence des Champs-Élysées a été une des plus élégantes de l'année. On y a entendu le violoniste hongrois Ondricek, qui aura cette année dans les salons le succès immense qu'a eu l'année dernière Paderewski. La princesse Bibesco lui donnait la réplique sur le piano. Dans la partie vocale, on a surtout remarqué la comtesse André Mniszech qui a chanté d'une façon idéale la *Chanson de Fortunio*.

Chez M<sup>me</sup> de Kermaingant, on a entendu M<sup>me</sup> Gouin, une cantatrice mondaine dont la voix et le talent sont de premier ordre.

M<sup>me</sup> Lefebvre de Vieville a donné, dans son hôtel du boulevard Courcelles, une représentation de *Paris chez soi*, la revue sans prétention de MM. Marcel de Lihus et Jules Oudot, qui a un si vif succès dans les salons et qui a mis en relief une fort spirituelle artiste, M<sup>me</sup> Marguerite Deval.

Chez M<sup>me</sup> Ligneau, on a joué au piano le deuxième acte de *Manon* ; M<sup>lle</sup> Ligneau, M. Millot, le comte de Gramedo, M. Paul Satrias ont chanté les divers rôles avec succès. M<sup>me</sup> Cruppi, le baron de Lomau, M<sup>me</sup> Kock et M<sup>lle</sup> Vinot ont été également très applaudis comme chanteurs.

Chez M<sup>me</sup> de Roman Kaïssaroff, un baryton russe, M. Kartzow, a fait sensation.

Ravissante matinée musicale chez la comtesse Amédée de Germiny. La baronne Scotti et M<sup>lle</sup> Rémy ont chanté

à ravir. M<sup>lle</sup> Dulac, de l'Odéon, a dit avec un charme exquis plusieurs monologues : c'est une artiste d'un grand avenir.

La vicomtesse de Tredern a repris ses mardis musicaux ; le second aura lieu le 5 avril et le troisième le 10 mai. La vicomtesse de Tredern, sa fille M<sup>lle</sup> Juliette de Tredern, MM. Lelubez, Etienne Millot, Satias et Scaremberg, et l'excellent orchestre de Maton ont été très applaudis par un auditoire d'élite.

On a fait également de la musique chez M<sup>me</sup> de Munkaczy. Le violoniste Ondricek figurait au programme avec M<sup>lle</sup> Adams, une jeune élève de M<sup>me</sup> Marchesi, la baronne Popper et le grand pianiste Diemer.

Musique également chez la princesse Alexandre Bibesco.

Raout chez M<sup>me</sup> Boselli.

Réception très aristocratique chez la marquise de Levis, née d'Hinnisdal, qui vient de reprendre ses mercredis.

Réception choisie chez la princesse de Bauffremont.

Un grand nombre de notabilités politiques et diplomatiques chez M. Antonin Lefèvre-Pontalis.

Très beau dîner chez la comtesse Ducos.

Chaque jeudi, dîner magnifique et d'un grand raffinement culinaire chez le marquis de Villeneuve et la princesse Jeanne Bonaparte, marquise de Villeneuve. Parmi les convives de jeudi dernier, nous citerons la princesse Roland Bonaparte, le marquis et la marquise de Forget, le baron et la baronne de Précourt, le baron Legoux, M. et M<sup>me</sup> d'Apletscheieff, la comtesse de Lancel-Vento, etc.

On annonce les fiançailles du comte Edouard de Bastard avec M<sup>lle</sup> de Chabot.

Le prochain mariage du marquis d'Harcourt, lieutenant au 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs à pied, avec M<sup>lle</sup> Marie de La Rochefoucauld, fille de l'ancien ambassadeur à Londres, député de la Sarthe, président du Jockey-Club, sera un des grands événements mondains de l'année.

Brillantes rentrées à l'Opéra-Comique. M<sup>lle</sup> Sigrid Arnoldson, une Lakmé idéale, a été très applaudie. M<sup>lle</sup> Sibyl Sanderson, indispensable dans *Manon*, est, chaque fois qu'elle chante, l'objet de vives ovations.

Le théâtre des Nouveautés vient de monter un spectacle appelé à un vif succès : une pantomime très réussie, la *Statue du Commandeur*, interprétée par MM. Clerget, Pierre Achard, M<sup>lles</sup> Fériel et Litini ; une revue de Xanrof, où il y a des couplets délicieux et où paraît Yvette Guilbert, la seule diseuse que nous ayons pour la chansonnette.

Au théâtre de l'Ambigu, bonne reprise du *Médecin des enfants*, de d'Ennery.

Au Théâtre Cluny, reprise de *Trois femmes pour un mari*, qui est la pièce de fonds de cette scène.

Au Nouveau Cirque, une pièce équestre amusante : *Don Quichotte*.

DANGEAU.

**FAITS DIVERS**

S. A. R. le grand-duc Louis IV de Hesse est mort le 13 mars à Darmstadt. Il était né à Bessungen le 12 septembre 1837 et avait épousé, le 1<sup>er</sup> juillet 1862, à Osborne, la princesse Alice, duchesse de Saxe, morte le 14 décembre 1878.

Son fils, le grand-duc Ernest-Louis, lui succède. Il est né le 25 novembre 1868.

A l'occasion du retour offensif que le froid vient de faire, veut-on savoir quelle est la ville où la température est la plus rigoureuse ?

Il résulte des observations d'un savant anglais que la cité la plus froide de la terre est Werchojansk, en Sibérie.

Le thermomètre y descend à 63 degrés au dessous de zéro.

Une triple fourrure de renne suffit à peine pour vous couvrir de façon à empêcher le sang de geler.

La vapeur exhalée gèle instantanément et se transforme en menues aiguilles de glace, dont le frottement les unes contre les autres produit un petit bruit semblable à celui d'une soie épaisse qui se déchire.

Le savant anglais raconte que toute une caravane qui l'accompagnait lors de son excursion à Werchojansk se trouvait enveloppée d'un nuage bleuâtre formé par l'haleine des hommes et des animaux.

Un nouvel astre :

L'Observatoire de Paris vient de recevoir par dépêche l'annonce de la découverte d'une comète brillante faite par l'astronome Swift de l'Observatoire.

Voici d'après la dépêche la position exacte du nouvel astre dans les régions célestes :

Ascension droite : 18 h. 59 m. 0 s.

Distance au soleil : 121° 20'.

Ces données indiquent que ce nouvel astre, que le procès-verbal déclare très brillant, se trouvait alors dans la constellation du Sagittaire.

Il n'est guère probable, pense-t-on à l'Observatoire de Paris, que cette comète puisse, malgré son éclat, être observée sous nos latitudes. A Paris, notamment, elle passe au méridien vers huit heures du matin et ne se trouve alors qu'à 10° environ au-dessus de l'horizon.

C'est, par suite, très peu avant le jour, vers 5 heures du matin, qu'a lieu son lever.

LA BANANE. — Malgré certains préjugés contraires, il n'en est pas moins vrai que la banane est très nourrissante.

On raconte que les premiers habitants des pays tropicaux faisaient de ce fruit leur principale nourriture ; des tribus sauvages lui doivent leur force physique. Il est établi par un grand nombre de témoignages compétents que les bananes contiennent tous les éléments essentiels de la nutrition, et qu'en cas de nécessité, ce fruit peut à lui seul soutenir l'existence. Ce qu'on ne sait pas généralement, c'est que la banane est une liliacée des tropiques, dont, par des siècles de culture, des graines ont été éliminées et le fruit grandement développé.

Voulez-vous avoir un bon baromètre, à bon marché ?

Mettez une sangsue dans un bocal en verre blanc, d'une contenance d'un demi-litre et plutôt large qu'étroit. Couvrez l'orifice avec un morceau de toile dont le tissu ne soit pas trop serré, et vous aurez un baromètre très commode, qui ne vous demandera d'autres soins que de renouveler l'eau tous les douze ou quinze jours.

Si la sangsue est roulée sur elle-même et sans mouvement au fond du bocal : beau temps.

Si la sangsue monte à la surface de l'eau : mauvais temps, pluie.

Si la sangsue parcourt le bocal avec une violence extrême : grand vent.

Si la sangsue fait des soubresauts, si elle éprouve des convulsions : tempête.

**VARIÉTÉS**

La Compagnie du chemin de fer P.-L.-M. informe le public qu'elle soumet à l'homologation de nouveaux tarifs de grande vitesse. Ces tarifs seront communiqués dans les gares à toute personne qui en fera la demande. Ils ont pour objet l'application, à dater du 1<sup>er</sup> avril prochain, des réductions d'impôt opérées par les pouvoirs publics.

Pour les billets simples et d'aller et retour, la réduction comprend les 10 % de l'Etat pour toutes les classes, plus les 10 % en deuxième classe et les 20 % en troisième classe dont les Compagnies ont pris, lors des conventions, l'engagement de dégrever leurs prix le jour où l'Etat renoncerait à la taxe de 10 %.

Pour mieux faire apprécier les avantages pécuniaires de cette réduction, nous donnons ci-dessous un aperçu des prix qui vont s'opérer, pour les billets simples d'abord, et pour les billets d'aller et retour ensuite, sur un parcours de 100, 200 et 800 kilomètres :

Actuellement, pour 100 kilomètres, le tarif est ainsi fixé : 1<sup>re</sup> classe, 12.30 ; 2<sup>e</sup> classe, 9.20 ; 3<sup>e</sup> classe, 6.75.

Au 1<sup>er</sup> avril, le prix sera de : 1<sup>re</sup> classe, 11.20 ; 2<sup>e</sup> classe, 7.55 ; 3<sup>e</sup> classe, 4.95. C'est donc une différence de 1.10, 1.65 et 1.80 pour les trois classes.

Portant le parcours à 200 kilomètres, le tarif est, maintenant de : 1<sup>re</sup> classe, 24.60 ; 2<sup>e</sup> classe, 18.45 ; 3<sup>e</sup> classe, 13.50.

Au 1<sup>er</sup> avril, il sera ainsi modifié : 1<sup>re</sup> classe, 22.40 ; 2<sup>e</sup> classe, 15.10 ; 3<sup>e</sup> classe, 9.85 ; d'où une réduction de 2.20, 3.35 et 3.65 pour les classes ci-dessus citées.

Si nous prolongeons le parcours jusqu'à 800 kilo-

mètres, le voyageur paye actuellement en 1<sup>re</sup> classe, 98.55; en 2<sup>e</sup> classe, 73.90 et en 3<sup>e</sup> classe, 54.20. Au 1<sup>er</sup> avril, il ne payera plus que 89.60 en 1<sup>re</sup> classe; 60.50 en 2<sup>e</sup> classe et 39.40 en 3<sup>e</sup> classe. Il profitera donc d'une diminution de 8.95, 13.40 ou 14.80, selon la classe qu'il prendra.

Comme on le voit, par ces chiffres, ce sont les troisièmes classes, qui sont les plus favorisées par les nouveaux tarifs.

Enfin, les billets d'aller et retour ordinaires comporteront une réduction de 25 % pour la 1<sup>re</sup> classe et de 20 % pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe sur le double des nouveaux prix des billets simples.

Pour 100 kilomètres, le tarif est, actuellement, ainsi fixé: 1<sup>re</sup> classe, 18.45; 2<sup>e</sup> classe, 13.80; 3<sup>e</sup> classe, 10.15. Au 1<sup>er</sup> avril, ces prix seront ainsi réduits: 1<sup>re</sup> classe, 16.80; 2<sup>e</sup> classe, 12.10; 3<sup>e</sup> classe, 7.90. C'est donc une différence en moins de 1.65 pour la 1<sup>re</sup> classe; de 1.70 pour la 2<sup>e</sup> classe et de 2.25 pour la 3<sup>e</sup> classe.

Pour 200 kilomètres, il est payé, avec le tarif existant; 36.90, en 1<sup>re</sup> classe, 27.70 en 2<sup>e</sup> classe et 20.25 en 3<sup>e</sup> classe. Avec le nouveau tarif, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril, on payera: 33.60 en 1<sup>re</sup> classe, 24.20 en 2<sup>e</sup> classe et 15.75 en 3<sup>e</sup> classe, d'où une réduction de 3.30, 3.50 et 4.50.

En portant le trajet à 800 kilomètres, le voyageur débourse aujourd'hui: pour la 1<sup>re</sup> classe, 147.85, pour la 2<sup>e</sup> classe, 110.85 et pour la 3<sup>e</sup> classe, 81.30.

Les prix, au 1<sup>er</sup> avril, seront réduits à: 134.40 en 1<sup>re</sup> classe, 96.75 en 2<sup>e</sup> classe et 63.10 en 3<sup>e</sup> classe. C'est donc une réduction de 13.45, 14.10 et 18.20 selon la classe dont bénéficiera le voyageur. Ces nouveaux tarifs ont été homologués par le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime pour ce qui concerne la traverse de la Principauté.

En outre, le prix des places entre Monaco et Monte Carlo subira également une réduction notable.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2.

Aux termes d'un contrat passé devant M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-onze, la Compagnie du chemin de fer d'intérêt local à crémaillère de la Turbie (Rigi d'Hiver), société anonyme au capital de un million six cent mille francs, dont le siège social est à la Turbie (Alpes-Maritimes), ayant élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin, notaire à Monaco, a acquis de: 1<sup>o</sup> monsieur François-Edmond BLANC, propriétaire, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Celle-Saint-Cloud, château de la Chataigneraie (Seine-et-Oise); 2<sup>o</sup> et monsieur Constantin-Vincent-Marie prince RADZIWILL, duc d'Olika, Nieswicz, Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, princesse RADZIWILL, son épouse demeurant ensemble en leur château d'Ermenonville (Oise), et pour lesquels domicile est élu à Monaco, en la même étude.

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier du Carnier, d'une contenance de douze cent un mètres carrés, portée au plan cadastral sous le numéro 166 de la section D, et tenant de l'est, au chemin de la Turbie; du midi, au boulevard du Nord; de l'ouest, au restant de la propriété des vendeurs, et du nord, à la frontière française.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix principal de quatre vingt-mille francs.

Observation étant faite que cette vente avait eu lieu sous une condition suspensive, mais que cette condition a été réalisée et que la vente a été reconnue définitive, suivant acte reçu par ledit M<sup>e</sup> Valentin, le huit février mil huit cent quatre-vingt-douze.

Une expédition desdits contrats, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 15 mars 1892.

Pour extrait: L. VALENTIN.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire et défenseur  
à Monaco, rue du Tribunal, n<sup>o</sup> 2

Aux termes d'un contrat passé devant M<sup>e</sup> Valentin, notaire à Monaco, le cinq février mil huit cent quatre-vingt-douze, la Société Foncière Lyonnaise, société anonyme au capital de cent millions de francs, dont le siège est à Paris, boulevard des Italiens, n<sup>o</sup> 19, ayant élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin, notaire à Monaco, a acquis de: 1<sup>o</sup> monsieur François-Edmond BLANC, propriétaire, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Celle-Saint-Cloud, château de la Chataigneraie (Seine-et-Oise); 2<sup>o</sup> Et monsieur Constantin-Vincent-Marie Prince RADZIWILL, duc d'Olika-Nieswicz, Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, Princesse RADZIWILL, son épouse, demeurant ensemble en leur château d'Ermenonville (Oise), et pour lesquels domicile est élu à Monaco, en la même étude.

Un terrain situé sur la Principauté de Monaco, boulevard du Nord, en face de l'établissement de la Société des Bains de Mer et Casino de Monte Carlo, dans l'axe prolongé du boulingrin, d'une contenance de six cent mètres carrés, porté au plan cadastral sous partie du n<sup>o</sup> 166 de la section D et confinant par devant, au boulevard du Nord, sur une façade de vingt mètres; au fond, à la ligne frontière entre la France et la Principauté, sur la même largeur de vingt mètres; à gauche, aux vendeurs, sur une profondeur de vingt-neuf mètres cinquante centimètres environ, et à droite, aussi aux vendeurs sur une profondeur de trente mètres cinquante centimètres environ.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix principal de soixante mille francs.

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Monaco, aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 15 mars 1892.

Pour extrait: L. VALENTIN.

Madame veuve GARRUS et ses enfants remercient vivement les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Félix GARRUS

Ingénieur, Inspecteur des Travaux Publics

leur époux et père, et prient celles qui n'ont pas reçu de lettre de faire part de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

AVIS DE MESSE

Monsieur Charles-Antoine CAMOUS et Madame veuve JAMBOIS prient leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée le mardi 22 mars, à 9 heures du matin, en l'église Sainte-Dévote, pour le repos de l'âme de

Madame Justine-Anna-Eloïse CAMOUS

Née JAMBOIS

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 13 mars 1892

NICE, yacht à voiles, Blue-Rock, angl., c. Sutcliffe, passagers.  
SAINT-TROPEZ b. Eclairer, fr., c. Mascarelli, sable.  
Départs du 7 au 13 mars  
NICE, yacht à voiles, Blue-Rock, angl., c. Sutcliffe, passagers.  
ID. yacht à voiles, Louise, monég., c. de Millo, id.  
SAINT-TROPEZ, b. Eclairer, fr., c. Mascarelli, sur lest.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

IL A ÉTÉ PERDU

le Vendredi 11 du courant, vers 5 h. du soir  
DANS LE TRAJET DU CASINO A LA CONDAMINE

UNE BROCHE EN OR EN FORME DE CŒUR

Sertie rubis et brillants

La rapporter contre bonne récompense

A L'HOTEL de LONDRES, à MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

BAZAR

MAISON MODÈLE

V<sup>o</sup> DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Éventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

Imprimerie de Monaco — 1892

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR.					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
8	753.8	753.5	753.6	754.0	753.7	6.2	8.0	9.4	7.6	7.5	63	Calme, E modéré	Couvert
9	52.3	52.0	52.2	52.0	51.6	7.0	9.5	10.0	9.4	10.0	75	O modéré	Couvert, pluie
10	49.2	45.8	44.6	48.2	48.9	6.4	9.2	8.4	7.0	6.2	46	Calme, O S O très fort	Couvert
11	47.8	47.0	48.5	49.4	49.0	5.2	8.6	9.4	7.4	7.0	33	O S O très fort	Beau
12	50.5	50.7	50.8	51.5	51.2	6.2	8.5	9.0	8.0	7.8	54	Calme	Beau, un peu nuageux
13	48.5	48.6	48.8	48.0	46.7	7.6	9.0	9.4	8.2	8.4	69	E calme	Couvert, pluie
14	48.3	48.5	49.6	50.0	51.2	7.4	9.6	10.5	10.0	10.2	75	Calme S O	id. id.
DATES		8	9	10	11	12	13	14					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima		9.6	10.4	9.8	9.4	9.5	9.5	10.8			
		Minima		4.2	5.0	3.5	2.7	4.5	5.7	6.8	Pluie tombée: 45 <sup>mm</sup> 20		